

Partie Economie & Consommation

Par Inf'OGM

Publié le 29/02/2000

Produits sans OGM

France : La société Gastronome, quatrième volailler français, a obtenu l'autorisation de la Commission nationale des labels et des certifications d'utiliser le label « alimentation garantie sans OGM » sur ses poulets blancs Label Rouge de marque « Le Favori » et « Le Père Joachim ». Selon Gastronome, le surcoût engendré par ses productions « non OGM » est d'environ 1,5 F/kg (prix distributeur), la volaille devant donc en principe être vendue autour de 30 F.

— - AgriOnline (La France Agricole), 1 mars 2000

Gers : A partir de janvier 2000, les 480 producteurs de poulets fermiers Label Rouge du Gers ont pu changé le menu des volailles, le nourrissant au « soja de Pays ». Les premiers poulets nourris sans OGM seront commercialisés à partir du 10 avril, rejoignant les œufs Mâtines et les poulets Duc. La surface française de soja non OGM tracé devrait passer de 20 000 hectares en 1999 à 60 000 pour la récolte 2000.

Carrefour a annoncé la mise en place d'une filière soja garantie sans OGM, pour l'alimentation des volailles (dindes, poulets, poules pondeuses) et des porcs, commercialisés sous sa marque Filière Qualité Carrefour. Ce soja proviendra du Brésil (région du Goias). La traçabilité est garantie par SGS. Le surcoût de cette filière est évalué par Carrefour à 125 francs la tonne (sur un prix de base de 1000 francs). « A l'horizon 2002, tous les produits carnés de notre marque seront exempts d'OGM », ce qui représente 300 000 tonnes de soja par an, a indiqué Gilles Debrosse, directeur des produits frais Carrefour France. Fin 1999, Carrefour avait éliminé les OGM des produits destinés à l'alimentation humaine vendus sous sa marque.

D'après plusieurs sondages réalisés par Reuters, l'American Corn Grower Association, National Corn Growers Association, Worldwatch Institute et un consultant indépendant Ag Education and Consulting, il est prévu, pour la saison 2000, une réduction de 15 à 20% des superficies plantées en OGM aux Etats Unis, ce qui représente un contraste avec les augmentations considérables des années précédentes. Selon les écologistes, cela traduit une perte de confiance dans les OGM de la part des agriculteurs américains.

Fusion :

Le suisse Novartis et le groupe américain Quaker Oats vont créer la société Altus Food pour la production d'alicaments (contraction d'aliment et médicament). Cette société, basée à Chicago, vendra ses produits aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Le potentiel du seul marché

américain est estimé à plus de 10 milliards de dollars et les experts tablent sur une croissance annuelle de 10%.

— - AP, 10 février 2000

Vilmorin Clause et Cie, leader mondial des semences potagères et florales, membre du groupe Limagrain et la société israélienne Hazera ont créé une joint-venture : Vilmorin Biotech Plant Genomic Fund afin de finaliser un accord pluri-annuel de recherche en génomique avec la société américaine Agrinomics (elle-même joint-venture d'AgriTope - dont Vilmorin est actionnaire à 11,8 % - et d'Aventis). La recherche sera axée au départ sur l'identification de gènes intervenant dans la résistance des plantes à certains agents pathogènes, puis pourrait s'orienter vers des travaux débouchant sur des légumes-santé.

— - communiqué de presse du 3 mars 2000

Alain Godard, PDG d'Aventis Agriculture, annonce que 15% des ventes d'Aventis CropScience (division agrochimique) seront d'ici à 2005, le fait des biotechnologies. Cependant, d'un point de vue stratégique, le président d'Aventis Agriculture a préféré stopper pour l'instant les investissements sur les biotechnologies végétales, mais « conserver les outils en l'état, car un développement des OGM en Europe n'est pas à exclure d'ici trois à cinq ans, et nous avons avec AgrEvo, une plate-forme de compétences inégalée ». Actuellement, les ventes de semences transgéniques représentent 8% du chiffre d'affaires d'Aventis CropScience (notamment avec les variétés Liberty Link, colza au Canada et maïs aux Etats-Unis).

— - Le Monde, 8 février 2000

Cantine sans OGM : 106 communes ont engagé des démarches afin d'exclure les OGM des cantines. Les Amis de la terre, qui ont effectué le recensement, incitent toutes les autres communes à suivre cette démarche, obligeant ainsi gouvernement, fournisseurs et entreprises de restaurations collectives à appliquer la législation sur l'étiquetage et à assurer une vraie traçabilité.

— - Communiqué de presse des Amis de la Terre, 3 mars 2000

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-economie-consommation/